

Mesdames messieurs les parents d'élèves,

Nous vous informons que le retour à l'école de tous les élèves est obligatoire à partir du **lundi 22 juin 2020**. Toutes les conditions seront réunies pour accueillir votre enfant.

Les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation sociale, les mesures barrières et l'hygiène des mains.

- Chaque élève et chaque membre du personnel des établissements scolaires sera en mesure de procéder à **un lavage des mains** (eau, savon liquide, papier à usage unique),
- La **règle de distanciation** physique dont le principe est le respect des distances minimales d'1 mètre de chaque côté et de face notamment pour les tables est mise en place dans les salles de classe de l'élémentaire. A l'école maternelle, aucune règle de distanciation ne s'impose entre les élèves.
- **Les temps de récréation** sont adaptés à cette stratégie de non brassage des élèves. La distanciation n'est plus nécessaire pour les élèves d'une même classe.
- Toute personne qui pénétrera dans l'enceinte de l'établissement scolaire devra être munie d'un masque et devra se désinfecter les mains.
- Les enseignants, les AESH et les ATSEM porteront un masque si la distance d'un mètre n'est pas possible en classe.
- **La désinfection des locaux** est simplifiée et un nettoyage des sols et de grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

L'organisation du 22 juin au 04 juillet, pour notre école, sera la suivante :

1. **Les horaires d'entrées et sorties** sont inchangées : 9h-12h 14h-17h

Pour les enfants de l'élémentaire :

Entrée : les parents laissent leur enfant au portail. Les CP et CE2 rejoignent le bâtiment par la porte du préau. Les CM et CE1 rentrent dans le bâtiment par la porte côté bibliothèque.

Sortie : les CP et CE2 sont raccompagnés par leur enseignant au portail de l'élémentaire. Les CM et CE1 sont raccompagnés par leur enseignant au portail de la maternelle.

Pour les enfants de la maternelle :

Entrée : elle se fait par le portail habituel. Un seul parent accompagne son enfant devant la porte du bâtiment de la maternelle où il sera accueilli par un adulte. Le parent quittera l'enceinte de l'école par le portail de la maternelle (pas de demi-tour autorisé).

Sortie : les enfants seront raccompagnés par l'enseignante au portail de la maternelle.

Nous vous demandons de ne pas rester aux abords de l'école et respecter les horaires. Aucun retard ne sera accepté.

2. L'organisation des récréations :

Les récréations auront lieu dans 3 espaces : la cour de l'école élémentaire pour les CP et CE2, l'espace vert derrière la bibliothèque pour les CE1 et CM, la cour de la maternelle pour les plus jeunes. Dans un même espace, les groupes n'iront pas en récréation en même temps (un à 10h15, le second à 10h45).

Les enfants n'auront plus la possibilité de prendre leur goûter à l'école.

3. L'organisation de la restauration et de l'accueil périscolaire :

Le principe général d'accueil des enfants dans les temps périscolaires est le suivant :

« Réserver la possibilité d'accueillir les enfants dont les parents n'ont pas d'autre mode de garde ».

L'accueil périscolaire se déroulera dans les locaux **de l'école** aux horaires d'ouvertures habituelles et en tenant compte du fonctionnement établi par ce courrier.

L'accueil périscolaire des mercredis est proposé sur inscription **obligatoire** (minimum 48h avant), par mail et/ou téléphone : famille-rurale-magnoac@orange.fr , ou 06 15 52 44 07

Cantine : le service de cantine fonctionnera : repas préparés par la cantinière et pris dans les réfectoires en respectant les consignes sanitaires.

Le principe général cité ci-dessus vaut pour le temps périscolaire du midi, nous demandons donc aux familles de bien vouloir si cela est possible récupérer leur enfant pour manger au domicile.

Nous comptons sur votre compréhension.

Cordialement,

L'équipe enseignante et la collectivité